



Alpes Mancelles Aventures
Rue du Gué-Plard
72130 ST LEONARD DES BOIS
Siret : 43017037300012
g.jouatel@hotmail.fr

Protocole de reprise des activités de location de canoë Kayak et mise en place des adaptations COVID 19

Lieu et / ou temps d'activité	Adaptation des procédures	Moyens nécessaires
Avant la reprise , Check– list	<ul style="list-style-type: none"> ! Vérification des EPI classement par taille ! Vérification des parcours ! Préparation de la signalétique et matérialisation ! Adaptation de l'information sur site internet ! Adaptation du DUER 	<ul style="list-style-type: none"> ! Banderoles, barrières métalliques, affichages sécurité ! Mise à jour du site internet. ! Adapter DUER aux enjeux du COVI
Accueil sur site, site ouvert sans bâtiment d'accueil, vaste espace et vaste parking.	<ul style="list-style-type: none"> ! Procédure de marche en avant ! Renseignement de la fiche signalétique (traçage possible) ! Règlement : informations verbales ! Auto équipement sous control visuel ! Embarquement avec consignes à distance 	<ul style="list-style-type: none"> ! Gestes barrières ! Signalétique, matérialisation, affichage, masque pour les clients et le personnel ! Pédagogie sur la fiche signalétique,(traçage si besoins), gel hydro en place et masque obligatoire ! Classement des équipements par taille, auto équipement guidé à distance gel hydro à disposition ! Embarcations misent en place prêtes au départ.
Accueil dans le local	<ul style="list-style-type: none"> ! 2personnes maximum ! Marquage au sol pour distanciation (1 m) 	
Parking d'arrivée, vaste parking avec rive de débarquement	<ul style="list-style-type: none"> ! Les bateaux sont laissés sur place ! Les équipements sont déposés sur la rive par les clients eux-mêmes, à un emplacement définit par le loueur 	<ul style="list-style-type: none"> Gestes barrières, gants et masques pour les opérateurs Les bateaux sont chargés uniquement par les salariés sur les remorques. Stockage des pagaies, gilets, bidons au sol géré par les clients
Stationnement sur vaste parking ou linéaire en bordure de route		
Navettes si besoins	<ul style="list-style-type: none"> ! Les clients seront fortement incités à procéder à réaliser eux même la navette véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> ! Gestes barrières ! Masque obligatoire lors des navettes, mise à disposition de

<p>Accueil sur site, site ouvert sans bâtiment d'accueil, vaste espace et vaste parking.</p> <p>Accueil dans le local</p>	<p>! Procédure de marche en avant</p> <p>! Renseignement de la fiche signalétique (traçage possible)</p> <p>! Règlement : informations verbales</p> <p>! Auto équipement sous control visuel</p> <p>! Embarquement avec consignes à distance</p> <p>! 2 personnes maximum</p> <p>! Marquage au sol pour distanciation (1 m)</p>	<p>! Gestes barrières</p> <p>! Signalétique, matérialisation, affichage, masque pour les clients et le personnel</p> <p>! Pédagogie sur la fiche signalétique, (traçage si besoins), gel hydro en place et masque obligatoire</p> <p>! Classement des équipements par taille, auto équipement guidé à distance gel hydro à disposition</p> <p>! Embarcations mises en place prêtes au départ.</p>
	<p>! Si réalisation de navettes par l'établissement : 5 personnes dans le véhicule 9 places chauffeur compris ; 4 personnes dans les véhicules 7 places. Pas de client près du chauffeur. Embarquement par la porte latérale</p> <p>2 personnes maximum par banquette de trois, le siège du milieu reste vide</p>	<p>gel hydro alcoolique avant et après le transport, respect des distanciations de 1m.</p> <p>Désinfection des véhicules deux fois par jours. Insistance sur les points de contacts.</p>
<p>Après l'activité : Décontamination</p>	<p>! Concrètement les équipements ne pourront effectuer qu'une rotation par jour</p> <p>! Décontamination des équipements une fois par jour : gilets, pagaies, bateaux à usage unique journalier</p> <p>! Décontamination des véhicules</p>	<p>! Pulvérisateur pour les bateaux . Solution de javel à 2.6% pour les bateaux</p> <p>! Trempage des gilets dans un virucide NF 14476 (barcterless en attente de classement), séchage</p> <p>! Pulvérisation solution javel sur les pagaies stockées debout dans des bidons pour récupérer les résidus de javel afin de les traiter dans le réseau EU</p> <p>! Pour les opérateurs, combinaison jetable, gants et botte caoutchouc, port du masque obligatoire manipulation</p>